

Prochaine Rencontre Technique du Club ASE

AED, AEMO : les questionnements indispensables

Jeudi 23 septembre 2010 - Le Kremlin-Bicêtre (94)

L'action éducative en milieu ouvert a été depuis les années 60 et 70 à l'avant-garde de la modernisation des pratiques éducatives. Affranchie des contraintes des grands internats de cette époque, elle a considéré l'enfant non plus seulement comme un être déviant et malléable qu'il convenait d'éduquer ou de rééduquer mais comme un sujet inscrit dans une histoire personnelle et familiale. Ainsi est advenu le temps de la parole des enfants et d'une véritable clinique de l'action éducative, avec, au cœur des pratiques, l'entretien éducatif et thérapeutique et les approches pluridisciplinaires. Mais à l'heure où les internats centrent leur action sur l'individualisation de la prise en charge et le travail avec les familles et où chaque enfant y est accompagné par un référent et un psychologue, à l'heure de l'accompagnement progressif en milieu naturel, de l'accueil séquentiel, de l'accueil de jour et du placement à domicile, quel est l'apport déterminant de l'intervention en milieu ouvert, qu'elle soit administrative ou judiciaire?

Il s'agit donc à l'occasion de cette journée technique d'interroger la place et les méthodes de l'intervention en milieu ouvert dans un contexte législatif, institutionnel, économique et social profondément bouleversé. Entre prévention et protection comment peuvent être mobilisées les interventions de milieu ouvert? Jusqu'où, si elles doivent contribuer aux actions de protection, peuvent-elles garantir une continuité et une densité de l'accompagnement suffisantes? Comment mieux promouvoir les compétences parentales et manier les notions de contrainte et de contractualisation? Et enfin, quelles méthodes développer pour inscrire l'enfant non seulement dans son histoire familiale, mais également dans son environnement social ?

Guy HARDY, auteur de l'ouvrage « S'il te plaît, ne m'aide pas ! » apportera sur ces questions son éclairage de clinicien et nous accompagnera dans nos travaux tout au long de la journée. Puis nous nous intéresserons à l'expérience du Rhône, qui a mené une réflexion approfondie sur la nature même de l'action éducative à domicile, jusqu'à la rédaction d'un référentiel qui permet de décliner différemment l'action selon l'âge de l'enfant et selon la problématique identifiée. Nous nous pencherons, ensuite, avec un Juge des Enfants, sur la question du caractère subsidiaire de la saisine judiciaire affirmé par la loi du 5 mars 2007, mais aussi sur la difficulté à adapter au mieux l'instauration d'une mesure susceptible de garantir réellement la protection de l'enfant tout en confirmant les parents dans l'exercice de leurs responsabilités. Enfin, nous terminerons la rencontre par la présentation des nouvelles pratiques de milieu ouvert visant à prendre en compte non seulement les ressources des familles et des enfants, mais également de l'environnement social et des pairs.

Renaud HOUDAYER

Directeur adjoint Enfance Famille, Conseil général du Doubs
Membre du Comité de Pilotage du Club ASE

Bulletin d'inscription

Bulletin à renvoyer avant le 17 septembre à l'attention de Samia DARANI

Par courrier : 93 avenue de Fontainebleau – 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex / Par fax au 01 45 15 09 00

Nom/Prénom..... Fonction

Organisme..... Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Fax..... E-mail.....

Tarifs* TTC par participant, déjeuner inclus

- Gratuit pour les abonnés du Club ASE
- 500 € pour les non abonnés
- 150 € pour les associations
- 720 € pour les entreprises

(*) Votre inscription est déductible des cotisations dues au titre de la formation continue. Vaut convention de formation.

Participez-vous au déjeuner ?

(inscription préalable obligatoire)

- Oui Non

Cachet et signature	Avec votre inscription : 1 déjeuner
---------------------	--

AED, AEMO : les questionnements indispensables

Journée animée par :
Renaud HOUDAYER, Directeur adjoint Enfance Famille, Conseil général du Doubs
Membre du Comité de Pilotage du Club ASE et
Samia DARANI, Animatrice du Club ASE

Chaque intervention sera suivie d'un temps d'échange avec la salle.

9h00 Accueil des participants.....

09h30 Introduction Renaud HOUDAYER, Directeur adjoint Enfance Famille, Conseil général du Doubs

09h45 AED, AEMO ! Et si le piège était le même ? Guy HARDY, Assistant social et formateur en approche systémique et en programmation neurolinguistique

10h45 Présentation du référentiel élaboré par le Département du Rhône et des AED spécifiques Patricia DEROO, Responsable du bureau des actions éducatives de prévention et Christine HULARD, Responsable adjointe

11h45 Le Club ASE : outil de mutualisation des savoir-faire entre les Conseils généraux Samia DARANI, Animatrice du Club ASE, IDEAL Connaissances

12h10 Déjeuner.....

14h00 La saisine judiciaire Xavier PIDOUX, Vice-président en charge du Tribunal pour enfants à Avignon

15h00 Les nouvelles pratiques en milieu ouvert Jean-Marc LEPINEY (ou son représentant), Président du CNAEMO et chef de service à l'ACSEA

16h00 Conclusion Renaud HOUDAYER, Directeur adjoint Enfance Famille, Conseil général du Doubs

16h30 Fin de la rencontre.....

Informations pratiques

Se rendre à IDEAL Connaissances : En métro

Ligne 7, direction Villejuif-Louis Aragon
Arrêt : Le Kremlin-Bicêtre

En bus

323, 47, 185, 131

Pour tout renseignement :

Samia DARANI

Animatrice du Club ASE

s.darani@idealconnaissances.com

Tel: 01.45.15.08.68. / Fax: 01.45.15.09.00.

Site internet : www.clubase.net

